

COMMUNE DE BASTIA

AVIS DE CRÉATION

DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Date de l'acte : 12 janvier 2021

Suivant acte reçu par Maître Julie-Anne PAOLETTI, notaire à ROGLIANO (Haute-Corse) Pian delle Borre Macinaggio.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

REQUERANTS

Monsieur Angelino **MANCA**, retraité, époux de Madame Simone **SIMONINI**, demeurant à CORTE (20250) lotissement Porette.

Né à CASTIRLA (20236) le 16 octobre 1952.

Marié à la mairie de CORTE (20250) le 14 avril 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame Jeanne Lucie **MANCA**, retraitée, demeurant à BASTIA (20200) 11 boulevard Paoli.

Née à CASTIRLA (20236) le 14 décembre 1953.

Divorcée de Monsieur Paul **GRAZZINI** suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de BASTIA (20200) le 14 mai 1997, et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Mademoiselle Salvatora **MANCA**, retraitée, demeurant à BASTIA (20200) Foyer Notre Dame.

Née à CORTE (20250) le 27 mai 1956.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Monsieur Pierre **MANCA**, retraité, demeurant à BASTIA (20600) résidence Antibia Avenue de la Libération.

Né à CORTE (20250) le 5 mars 1958.

Divorcé de Madame Diane Marie Ange **SUSINI** suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de BASTIA (20200) le 27 septembre 1993, et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Mademoiselle Mariana **MANCA**, employée, demeurant à BASTIA (20200) 7 Bis avenue Emile SARI. Née à CORTE (20250) le 5 juin 1960.
 Célibataire.
 Non liée par un pacte civil de solidarité.
 De nationalité française.
 Résidente au sens de la réglementation fiscale.

IDENTIFICATION DU BIEN

- Désignation des Biens :

A BASTIA (HAUTE-CORSE) 20200, .
 Une parcelle de terre sise sur le territoire de ladite commune

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AN	59	RUE CESAR CAMPINCHI	00 ha 00 a 73ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession , sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

**Adresse mail de l'étude : julie-anne.paoletti@notaires.fr
 (où doit être envoyé l'avis de réception par la préfecture et la C.T.C)**